



COMMUNIQUÉ RT-2007-02
Le 18 juin 2007

POUR AFFICHER S.V.P.

Directeur adjoint pour 4% !?!?!?

Le 12 juin dernier, avait lieu un comité de relations de travail (CRT) portant sur le dossier des coordonnateurs principaux aux opérations de succursale (CPOS). C'est à la **demande de l'exécutif du SEMB SAQ CSN** que le CRT traitait en priorité de ce sujet, compte tenu de la volonté de la SAQ de vouloir afficher des postes de CPOS du mardi au samedi, dès septembre.

Cette rencontre nous a permis de constater l'écart entre la position de la SAQ et la nôtre. À la lumière des informations obtenues, nous avons maintenant la certitude que la SAQ voit le CPOS comme un directeur adjoint alors que pour nous, c'est un COS avec quelques tâches supplémentaires.

Pour nous tous, l'enjeu est de taille, puisque les décisions de la SAQ pourraient amener un chambardement dans l'organisation du travail et même des transferts administratifs peu ou pas souhaités. Bien que la SAQ nous a indiqué ne pas rechercher un tel effet, il n'en demeure pas moins qu'ils n'agissent pas en fonction de l'éviter.

Dans le but de comprendre les enjeux et les besoins que la SAQ tente de combler par ces postes, nous avons accepté, au début des travaux, d'entrer dans un « processus de résolution de problèmes » (PRP) sur l'ensemble de ce dossier. Finalement, après de longues discussions, les représentants de l'employeur au sein du CRT ont retiré leur offre d'amorcer une telle démarche, jugeant l'écart entre les parties trop grand, voire même inconciliable. Après ce recul, nous nous demandons si l'employeur a le désir réel, tel qu'il le prétend, de travailler en collaboration avec le syndicat.

De plus, la SAQ a déjà demandé à ses directeurs d'établir les besoins de CPOS ainsi que les horaires qui s'y rattachent, et ce, selon des balises établies par la direction et uniquement en fonction de leurs supposés besoins et une fois de plus, dans le non-respect de représentants syndicaux. Alors, pourquoi nous offrir un processus de résolution de problèmes si l'affaire est déjà entendue. N'est-il pas trop tard?

L'employeur s'est engagé à nous présenter un portrait de ce qui serait la planification des ouvertures de postes et des horaires de CPOS au courant de cette semaine. Avec ces informations, nous serons à même d'évaluer l'impact pour les membres et tenter pour la énième fois, un rapprochement avec la SAQ.

Nous avons, encore une fois, réitéré à la SAQ notre volonté réelle de résoudre ce problème une fois pour toute avant le prochain affichage qui aura lieu en septembre. **Cependant, ils devront nous faire connaître leurs besoins réels ainsi que leurs enjeux et ne plus avoir d'agenda caché.**

Afin de démontrer notre volonté de régler ce dossier, nous nous sommes retirés du CRT jusqu'à un retour sérieux de leur part, nous démontrant ainsi leur bonne foi et surtout, leur véritable reconnaissance envers les employés qui ont grandement contribué au fil des ans au succès de la SAQ.

**VOTRE EXÉCUTIF SYNDICAL
SEMB SAQ CSN**



Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la S.A.Q.
1065 rue St-Denis, Montréal, H2X 3J3

Téléphones: (514 / 849-7754) / Ligne directe: 1-800-361-8427 / Courriel : info@semb-saq.com